

Opération Orange - Aide aux réfugiés et enfants du Darfour - Participation de la Ville de Besançon

M. LE MAIRE, Rapporteur : Qui n'a pas en mémoire les terribles images des milliers et des milliers d'adultes et d'enfants du Darfour déplacés dans le désert, aussi démunis qu'ignorés ?

S'il est vrai que les associations et les collectivités ne peuvent à elles seules arrêter les terribles conflits du monde, elles peuvent et doivent se mobiliser pour aider à sauver des victimes innocentes.

L'Opération Orange de Soeur Emmanuelle et Soeur Sara a fait halte à Besançon le 22 mai et les associations et clubs service se sont retrouvés au Grand Kursaal.

A cette occasion, je vous propose d'associer la Ville à cette opération par un don exceptionnel et symbolique de 2 000 € pour venir en aide aux réfugiés.

Le Conseil Municipal est appelé à en décider ; en cas d'accord la somme de 2 000 € sera imputée au chapitre 65.020.6574.47047 inscrite au budget primitif 2007.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2007.